

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :

MÉTHODE ET ENJEUX

- Les mots "démocratie participative" sont absents du projet des socialistes. Lorsqu'ils sont employés, ils font peur (mais que devient la démocratie représentative ?) ou engendrent des débats théoriques sans fin sur leur définition.
- Pourtant, nous sommes persuadés que la démocratie participative :
 - produit des décisions plus efficaces ;
 - répond à la crise démocratique en restaurant la confiance entre citoyens et élus, et offre des perspectives qui redonnent du sens à l'action des socialistes.
- Les propositions et réflexions ci-dessous sont fondées sur des actions concrètes menées dans le 13^e arrondissement de Paris (1), dont je suis adjoint au maire chargé de Conseils de quartier. Elles concernent donc l'action locale, en milieu urbain hyper-dense. Mais elles fournissent des bases solides qui devraient aider à placer enfin la démocratie participative au cœur du discours et de l'action des socialistes.

A/ UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉCISION

1/ La maîtrise d'usage

La question centrale est celle de la place du citoyen, de l'habitant ou de l'usager dans le processus de décision. C'est aussi celle qui fait peur. La réponse est simple : de la même façon que l'élu a besoin de l'avis d'experts techniciens, financiers et administratifs pour prendre une décision, il a aussi besoin de l'habitant, en tant qu'**expert de son territoire et de son quotidien**.

C'est dire que l'élu, ou le décideur, s'il doit produire des décisions, dont il est responsable, doit aussi et peut-être surtout **produire de la méthode**, afin que l'habitant trouve sa juste place dans le processus de décision.

En matière d'aménagement ou d'implantation d'équipement, un schéma nouveau peut être élaboré qui, à côté de la maîtrise d'ouvrage (décideur et financeur) et de la maîtrise d'œuvre (réalisateur et technicien) aux rôles bien définis, fait apparaître une **maîtrise d'usage** (les habitants) au rôle d'expert du quotidien lui aussi défini. Dans ce triangle, les relations maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage sont bien connues, celles entre le maître d'usage et les deux autres sont nouvelles :

- maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'usage : les habitants interviennent très en amont, en apportant leurs préconisations dès la définition du cahier des charges ;
- maîtrise d'œuvre/maîtrise d'usage : les habitants suivent la mise en œuvre de leurs préconisations dans la réalisation du chantier (1).

L'insertion des habitants dans ce triangle permet de plus une meilleure **gestion du temps**, a priori contradictoire : si la maîtrise d'ouvrage est amenée à prendre des décisions rapidement, et la maîtrise d'œuvre réalise lentement, sous l'effet des contraintes, à l'inverse les habitants ont besoin de temps pour prendre une décision mais s'impatientent devant la lenteur de la réalisation.

2/ Les groupes de travail

La maîtrise d'usage s'exprime par le biais d'un groupe de travail d'habitants motivés, sur la base du volontariat. Il a deux objectifs : **produire** un document de préconisations, et **restituer** à chaque étape son travail aux autres habitants.

Les préconisations des habitants doivent être élaborées sous la forme d'un document de qualité professionnelle recevable par les décideurs et les experts, et non sous la forme de revendications impressionnistes. Les habitants doivent donc travailler avec un **professionnel tiers** (architecte, urbaniste, paysagiste, programmiste...), rémunéré comme tel par la collectivité (par exemple par un budget voté par le Conseil de quartier) : il ne s'agit pas de bénévolat.

Son rôle est de :

- donner des **outils de compréhension** sur les enjeux et les contraintes du projet ;
- réaliser le **cahier de préconisations** exprimant l'expertise des habitants ;
- fournir des **documents de présentation** pour les moments de restitutions (enquêtes, réunions publiques, écoles, web, interventions sur la voie publique...)

3/ Les structures

Le rôle des élus est d'abord d'identifier un **projet** avec les habitants, a priori compatible avec les prévisions de calendrier et de budget. La notion de projet est en effet essentielle : les instances de démocraties participatives ne peuvent mobiliser durablement (problème de l'usure) et largement (problème des populations participantes) sur de l'abstrait (type "commission transports"). Chaque groupe de travail est donc constitué ad hoc, pour un seul projet précis.

La participation des habitants, **ce n'est pas la concertation** des associations. Les membres d'une association adhèrent à un objet et payent une cotisation. Les démarches participatives sont à l'inverse gratuites, et ne nécessitent aucune adhésion préalable à une vision des choses : les habitants participent... parce qu'ils sont habitants, et donc experts de leur territoire et de leur quotidien, en tant qu'individus.

La participation des habitants, **ce n'est pas le référendum** (la démocratie participative n'est pas la démocratie directe). Il ne s'agit pas de demander des réponses, mais de poser ensemble la question. De plus, le référendum oblige à des réponses en oui/non ou pour/contre qui enferment les habitants dans le choix entre l'adhésion et la contestation. Les démarches participatives obligent au contraire à une attitude de respect, voire de confiance, entre décideurs et habitants.

Les habitants doivent intervenir en tant que citoyens, inscrits dans le jeu institutionnel et non comme un groupe de pression à côté, en dehors, ou antagoniste des institutions. Le processus doit donc s'inscrire dans un cadre institutionnel légitime, voire légal, tel que le **Conseil de quartier** ou le **Conseil de développement**.

Enfin, de même que l'obligation de concertation a été inscrite dans les lois S.R.U, dans le code de l'urbanisme ou dans la loi Vaillant sur la démocratie de proximité, l'obligation de participation des habitants, et notamment la mise en place d'une maîtrise d'usage, pourrait elle aussi être inscrite dans la loi ou les règlements. Afin de définir les bonnes pratiques et de contrôler leur mise en œuvre, et à l'instar du label "Haute Qualité Environnementale", un label "**Haute Qualité Démocratique**" pourrait être défini (2).

B/ UNE NOUVELLE OFFRE POLITIQUE

1/ L'intelligence de l'individu

Dans nos sociétés, le consommateur a longtemps payé son téléphone à la minute et son train au kilomètre. **Hier, il n'y avait pas beaucoup à réfléchir** ; aujourd'hui, se procurer un forfait téléphonique ou un billet de train demande de mettre en œuvre des compétences et de faire des choix. Hier, le salarié était le plus souvent astreint à des tâches parfaitement définies ; aujourd'hui, on demande au salarié, même à des postes "modestes", de prendre des décisions complexes et d'organiser lui-même son travail. Hier, le modèle exclusif de vie privée dans nos sociétés était le couple hétérosexuel monogame ; aujourd'hui d'autres modes de vie sont légitimes.

Au-delà de ce que l'on peut penser de ces évolutions, il faut constater que, constamment, comme consommateurs, comme salariés, ou dans leur vie privée, les individus doivent assumer des choix qui n'existaient pas hier, et prendre des décisions, seuls, dans des situations complexes. Partout, **aujourd'hui les individus mobilisent leur intelligence** pour gérer leur vie. Partout, mais pas comme citoyens, où ils ne peuvent intervenir que de façon simpliste - pour ou contre telle personne ou parti (élections), voire par oui ou par non (référendum). Ils peuvent bien sûr intervenir comme membre d'un syndicat, d'une association ou d'un parti politique, mais pas en tant qu'individu.

2/ Un nouveau souffle démocratique

C'est cette rage de ne pouvoir participer, avec toute son intelligence, à la décision politique qui explique en partie la crise démocratique de nos sociétés et la méfiance envers des élus qui réservent à eux seuls le droit de se servir de son intelligence dans la décision politique. Le citoyen ne refuse pas la démocratie. Au contraire, il en demande plus. Mais on ne lui offre pas les moyens de s'exprimer à hauteur de cette intelligence qu'il sait pourtant mettre en œuvre partout ailleurs dans son quotidien. **L'offre politique s'adressant à l'intelligence de l'individu n'existe pas** encore : c'est cette offre nouvelle qu'il faut inventer sous le nom de démocratie participative.

Pour les socialistes, la démocratie ne s'est jamais réduite à la démocratie représentative. Ils connaissent aussi la démocratie sociale, qui s'adresse au syndicats de salariés, la concertation, qui s'adresse aux associations, ou la démocratie directe qui, par le biais du référendum, demande aux citoyens de trancher par oui ou par non. La démocratie participative est donc simplement **une forme supplémentaire de démocratie pour notre temps**.

Mais, pour les socialistes, ce nouveau souffle démocratique à insuffler n'est pas qu'une réponse à offrir à une demande nouvelle, afin de recréer la confiance politique. Les socialistes savent en effet que la démocratie est leur seule arme légitime contre les puissances de l'argent, dans l'opposition mais aussi, et ils l'ont parfois oublié, quand ils sont aux responsabilités. La Gauche au pouvoir a besoin d'**une société mobilisée**, qui ne s'endorme pas en attendant les décisions d'en haut, mais qui participe à l'élaboration de ces décisions : pour les syndicats, par la démocratie sociale ; pour les associations, par la concertation ; pour les individus, par la démocratie participative.

3/ Un nouvel âge du socialisme ?

4/4

Le libéralisme nous propose **une société fondée sur la compétition**. Les libéraux eux-mêmes ont parfaitement pris conscience de l'atomisation de la société que leur politique engendre : comme garde-fou à la compétition, ils ne cessent de préconiser le retour au **conformisme**, passant notamment par la défense du rôle des religions comme ciment des sociétés désorganisées par la compétition (3) .

Dans ce contexte, les socialistes, qui proposent **une société fondée sur la coopération**, semblent parfois avoir peur de la liberté de l'individu, et de sa capacité de décision. C'est pourtant renier toute une part, notamment libertaire et social-démocrate, de l'héritage de la Gauche, qui s'appuie sur **l'émancipation** individuelle, comme fin – et comme moyen complémentaire de l'action collective – de notre action politique.

Défendre le couple coopération/émancipation contre le couple compétition/conformisme, c'est aussi sortir définitivement des schémas modernistes du XXe siècle, fondés sur les foules et les ruptures, et définir un nouveau schéma digne du XXIe siècle, qui pourrait être **un socialisme de l'individu émancipé et du développement durable**.

Dans une telle perspective, la démocratie participative, nouvelle offre politique s'adressant à l'intelligence des individus, experts de leur quotidien et de leurs territoires, est effectivement un enjeu essentiel dans la mise en place de ce socialisme du XXIe siècle.

Eric Taver
taveric@club-internet.fr

(1) Pour plus de détails :
<http://www.maitriedusage.eu>

(2) cf. plate-forme retenue par l'Association des Maires de Grandes Villes de France - 2003
http://www.grandesvilles.org/article.php3?id_article=379

(3) "La religion est un élément civilisateur" : N. Sarkozy in *La République, les religions, l'espérance*